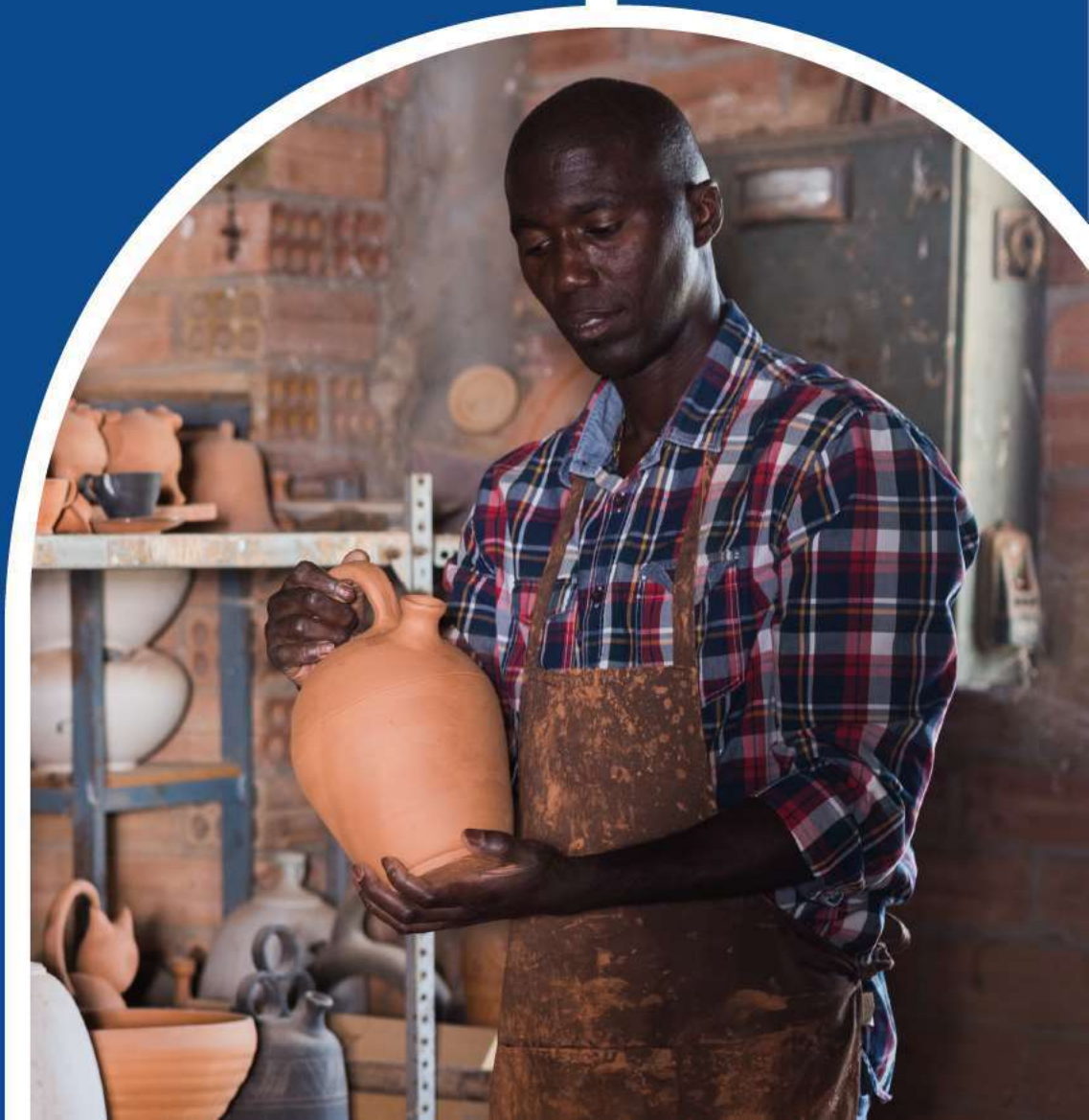




IB DEBT FUND I





PRÉSENTATION GÉNÉRALE

IB Debt Fund I est un Fonds de dettes privées qui répond au besoin de financement des Très Petites Entreprises Commerciales, Industrielles et Artisanales qui ont peu ou pas d'accès au financement bancaire traditionnel. Le Fonds fournit des solutions de dette à court et moyen terme aux Projets de TPE/PME et d'entreprises du secteur informel portées par des Groupements ou Coopératives et dont l'accès principal au financement se fait par le biais d'Institutions de Microfinance (IMF).

Le Fonds est conçu pour apporter une solution aux porteurs de projets dans deux secteurs clés qui sont : la Transformation Artisanale (à l'instar de fabricant de chocolats, de jus de fruits, de produits cosmétiques, de produits hors agro comme le textile, ...) et le Commerce Transfrontalier (notamment de produits vivriers tels la banane, le manioc, le maïs, ...) nécessitant un financement rapide en phase critique d'amorçage ou pour accélérer leur croissance, afin qu'ils puissent bénéficier par la suite d'un financement bancaire compétitif.

L'objectif du Fonds est triple :

- ▲ Aider les TPE à accéder au financement et à développer des projets,
- ▲ Abaisser le Taux d'intérêt des Bénéficiaires, de près de la moitié comparativement aux taux qui leur sont appliqués localement, grâce à un Modèle de structuration spécifique validé par nos Partenaires (DFI's),
- ▲ Faciliter l'inclusion financière des populations ciblées et assurer leur transition progressive vers l'économie formelle.

Le fonds applique une stratégie de détention à échéance des investissements dans les Institutions de Microfinances, pour pouvoir les soutenir (ainsi que leurs bénéficiaires) sur une période longue afin de les aider à réaliser leurs ambitions d'impact.

L'INCLUSION FINANCIERE COMME AXE PRINCIPAL DE DEVELOPPEMENT

Le secteur informel : matelas de survie des couches sociales défavorisées :

- ▲ Selon un rapport du Fonds Monétaire International datant de 2017, le secteur informel représente suivant les pays africains, entre 20% (Afrique du Sud) et 65% (Bénin, Nigéria) de leur Produit Intérieur Brut,
- ▲ Et selon une étude de l'Organisation Internationale du Travail, ce même secteur représenterait 85% des emplois sur le continent Africain.

Cependant, en matière de financement, ce secteur fait figure en grande place de « Grand Oublié », voire de « Mal Outillé » de l'économie africaine en générale.


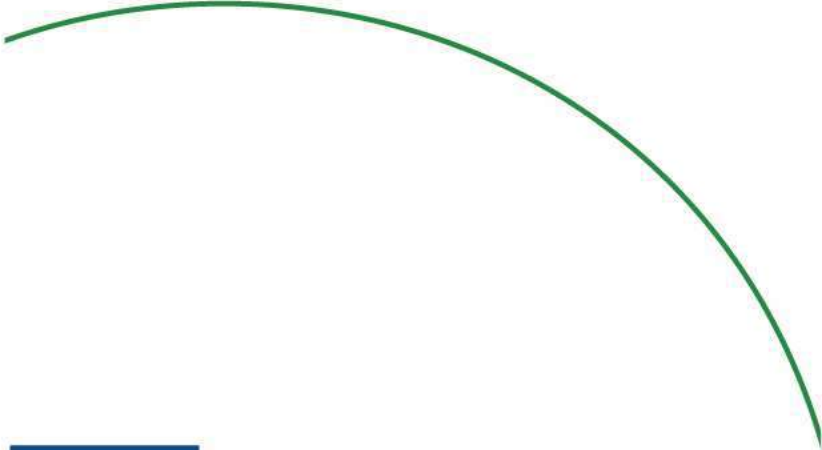

L'objectif du Fonds vise à proposer un mécanisme de financement Alternatif/Structuré, empreint des caractéristiques socio-culturelles et économiques africaines spécifiques aux activités informelles.

AMELIORER LES CONDITIONS D'ACCES AU FINANCEMENT

En augmentant et diversifiant leur accès au financement, le Fonds entend soutenir la croissance des IMF locales. Les investissements permettent à ces institutions d'élargir leur portefeuille de prêts et de fournir des produits et services financiers responsables et abordables (un coût du crédit réduit de moitié) à un plus grand nombre de TPE du secteur informel.

L'accès aux produits financiers aide les TPE et acteurs du secteur informel à déployer et à développer leurs activités commerciales, industrielles et artisanales à accroître leurs revenus, à faire face à des coûts imprévus, à créer un tampon pour les investissements dans la santé et l'éducation et à avoir une forme d'assurance-risque.

Tout en investissant dans les IMF, le Fonds se concentrera sur trois grands thèmes d'impact jugés essentiels au développement durable et à l'égalité sociale à savoir : l'éradication de l'extrême pauvreté, l'autonomisation économique des femmes, la promotion d'une économie inclusive et durable. En mettant l'accent sur ces



objectifs, le Fonds cherchera à encourager l'inclusion financière tout en améliorant l'accès au financement dans les domaines qui restent mal desservis.

Par ailleurs, le Fonds, à travers ses investissements, incitera les IMF à accroître leur transparence et à protéger au mieux les intérêts de leurs clients bénéficiaires. Enfin, le Fonds a pour vocation d'accompagner les IMF dans le recueil et l'amélioration de rapports sur la performance financière et extra-financière des prêts accordés avec l'impact en ligne de mire.



INVESTISSEMENTS A IMPACT

OBJECTIFS D'IMPACT

Le Fonds contribue à la réalisation des objectifs de développement durable ('ODD' ou 'SDG' en anglais) suivants parmi les 17 fixés par les Nations Unies. Au travers de ces objectifs, le Fonds ciblera donc des projets visant à améliorer et à favoriser l'inclusion financière et réduire les inégalités dans les secteurs choisis.

SDG 1 : Pas de Pauvreté

En accordant des prêts à des IMF ciblant les TPE, acteurs du secteur informel et populations à faible revenu, le Fonds leur permet de participer à des activités productives et ainsi réduire la pauvreté.

SDG 5 : Égalité entre les sexes

En accordant des prêts à des IMF ciblant les femmes, le Fonds leur permet d'avoir accès à des services financiers, à des activités génératrices de revenus, ce qui leur permet d'être autonomes et d'être incluses dans l'économie.

SDG 8 : Travail décent et croissance économique

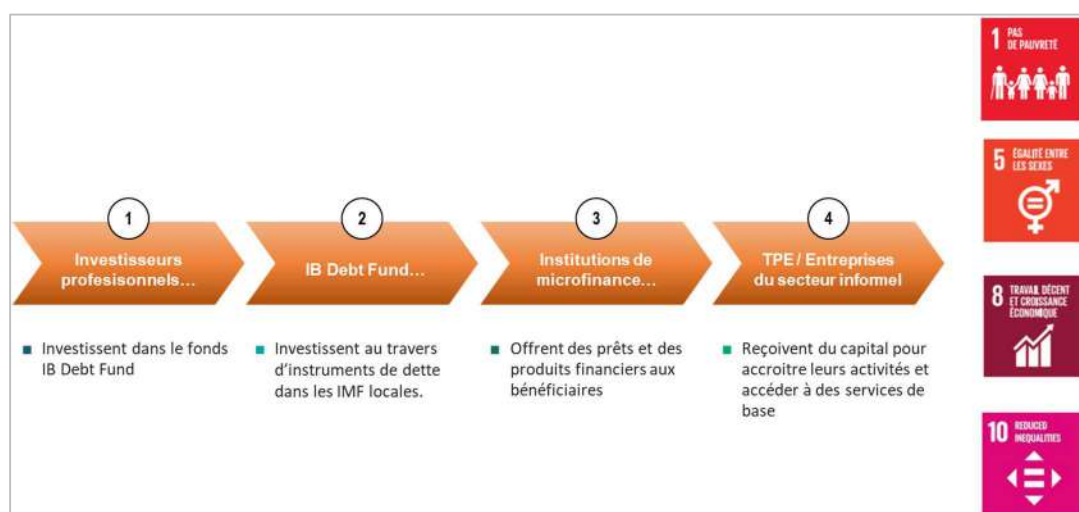
En accordant des prêts à des IMF ciblant les TPE et acteurs du secteur informel, le Fonds favorise l'emploi et la croissance économique par le travail.

SDG 10 : Réduction des inégalités

En accordant des prêts à des IMF ciblant les groupes à faible revenu, le Fonds leur permet d'avoir accès aux services financiers et de participer aux activités productives, conduisant à l'autonomisation et à l'inclusion.

Seuls les IMF conformes à aux critères d'impact prédéfinis peuvent être incluses dans le portefeuille du Fonds.

Figure 1 : Visualisation de la trajectoire d'impact du Fonds



MESURES D'IMPACT

Les équipe de gestion du Fonds utilisent un modèle interne pour effectuer une évaluation de l'impact des prêts accordés aux IMF au travers des projets financés. Les IMF sont évaluées en fonction d'un score d'impact interne, passant en revue les 4 objectifs d'impact fixés.

Des données pertinentes au niveau des IMF, des données autodéclarées recueillies par les IMF auprès de leurs bénéficiaires (au travers d'un questionnaire) ainsi que des données de tiers sont utilisées dans ce processus.

Tout en effectuant l'analyse de l'impact, l'équipe de gestion évalue les lacunes qui, si elles étaient comblées, permettraient d'améliorer les processus et les pratiques des TPE / bénéficiaires et accroître les chances d'atteindre l'objectif d'impact et les rendements financiers du Fonds. Au cours du processus décrit, les améliorations possibles sont identifiées.

Figure 2 : Extrait des points évalués pour l'objectif de réduction de la pauvreté

SDG	Target	Sub-SDG	Sub-target details	Indicato	Threshold	ESG Pillar
1	End poverty	1.1	Eradicate extreme poverty	% people with revenus > poverty extreme line	Usd 2,15/day	S
		1.1	Eradicate extreme poverty	% people involved in the agri sector		S
		1.2	Reduce poverty by min 50%	% people with revenus > sector median	Sector median	S
		1.2	Reduce poverty by min 50%	NB: of people / family members supported by the beneficiary		S
		1.3	Implement social protection system	% people receiving micro-insurances solutions		S

Figure 3 : Extrait de questionnaire d'évaluation d'impact

ODD	Données concernant	Critère
1.1	Bénéficiaire final	Nombre de personnes financées générant un revenu supérieur au seuil de pauvreté
1.1	Bénéficiaire final	Nombre de personnes financées évoluant dans le secteur agro-alimentaire
1.2	Bénéficiaire final	Nombre de personnes financées générant un revenu supérieur au revenu médian du secteur
1.2	Bénéficiaire final	Nombre de personnes directement soutenues (ex famille) par le bénéficiaire du financement
1.3	Bénéficiaire final	Nombre de personnes ayant souscrit à un produit d'assurance / micro assurance

Pendant le processus de négociation et en amont de l'approbation du prêt, l'IMF s'engage à recueillir et transmettre les données nécessaires à l'évaluation d'impact.

De plus, pour combler des lacunes qui ont été identifiées comme des domaines d'améliorations possibles, des clauses spécifiques juridiquement contraignantes pourront être incluses dans le contrat de prêt. Les cibles d'impact et les indicateurs respectifs sont également des éléments clés du suivi des bénéficiaires et des résultats d'impact, tel que convenu et négocié avec les investisseurs.

